



Communiqué de presse

Paris, le 27 juin 2023.

PREMIÈRE ÉDITION DU BAROMÈTRE AFJEL SUR L'OFFRE ILLÉGALE DE CASINOS EN LIGNE :
Un marché illégal en forte croissance qui présente un risque majeur pour 3 millions de joueurs.

L'Association Française du Jeu en Ligne, seule organisation française représentant les opérateurs de jeux en ligne agréés, publie la 1^{ère} édition du baromètre sur l'offre illégale de casinos en ligne.

L'objectif : apporter un éclairage sur l'ampleur et l'évolution de ce marché parallèle qui met en danger l'intégrité du marché des jeux d'argent et de hasard et la protection des publics. 82% des Français ignorent, en effet, que le casino en ligne est interdit en France.

Le baromètre AFJEL s'appuie notamment sur une enquête exclusive, réalisée par Toluna-Harris Interactive, menée auprès d'un échantillon représentatif de plus de 4000 Français de 18 à 60 ans.

Cette 1^{ère} édition révèle que :

- **Bien qu'interdite, la pratique du casino en ligne est très présente en France, en forte augmentation, et attirerait plus de 3 millions de joueurs en 2023.** En 2016, ils étaient 500 000, en 2020, 2,2 millions.
- **Cette économie parallèle représenterait un produit brut des jeux¹ de 1,6 milliard d'euros. Les sites opéreraient, en toute illégalité, depuis l'étranger en faisant peser des risques majeurs de fraudes et de blanchiment.** Cette situation prive l'Etat de plus de 800 millions d'euros de recettes fiscales chaque année.
- **L'offre illégale représente un risque majeur en matière de santé publique :** En 4 ans, l'association SOS Joueurs a constaté que la part de joueurs excessifs en provenance des sites de casinos en ligne a plus que triplé, passant de 7,7% à 25,6%. L'offre illégale contrevient également au respect de l'interdiction de jeu des mineurs puisque seulement 57% des 15 sites illégaux les mieux référencés sur Google demandaient une pièce d'identité au moment de l'inscription.

Pour Isabelle Djian, déléguée générale de l'AFJEL : « Ce premier baromètre met en lumière le phénomène endémique du casino illégal en ligne. Les indicateurs dressent le constat d'une offre très présente sur le territoire français qui pose de véritables problèmes en matière de santé publique et de concurrence déloyale pour les opérateurs agréés de jeux d'argent et de hasard. Cette réalité ne peut plus être ignorée compte tenu du risque pour les millions de joueurs concernés. Il est temps d'ouvrir le débat sur la nécessité de faire émerger en France une offre légale, sûre, protectrice et strictement encadrée. »

L'Association Française des Jeux en Ligne (AFJEL) est une organisation, créée en 2011, qui réunit et représente la majorité des opérateurs agréés du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne en France (Betclix, Bwin, Genybet, Joabet, Netbet, PokerStars, Unibet, Vbet, Zebet et Zeturf). Lancée à l'occasion de l'ouverture à la concurrence et à la régulation des jeux en ligne, l'association promeut l'essor d'un secteur du jeu en ligne innovant, éthique et responsable. Elle œuvre, avec ses membres et plus largement avec l'ensemble de l'écosystème (régulateur, associations de lutte contre le jeu excessif, institutions) à la protection des publics par la lutte contre le jeu illégal et la promotion de standards de jeux responsables et de valeurs éthiques garantes de leur intégrité.

Contact :

Isabelle Djian, Déléguée Générale
Association Française du Jeu en Ligne | AFJEL
i.djian@afjel.fr

¹ Dépenses nettes des joueurs : le produit brut des jeux en ligne (PBJ) représente la somme totale des mises des joueurs, déduction faite des gains qu'ils remportent.